

**COMMENT RECUPERER DES POINTS
SUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE**

Articles L 223-6 et R 223-5 et suivants du Code de la Route

- **En adoptant un comportement responsable au volant**

L'article L 223-6 du code de la route prévoit que vous retrouverez automatiquement et en totalité vos points **si, pendant trois ans, vous n'avez pas commis d'infraction entraînant un retrait de points.**

Ce délai est réduit à **deux ans** si cela concerne les infractions des 3 premières classes.

Ce délai débute à compter de la date de la dernière condamnation devenue définitive ou du paiement de l'amende forfaitaire. Une condamnation est définitive lorsque toutes les voies de recours sont épuisées.

En cas d'infraction ayant entraîné le retrait d'un seul point, celui-ci est réattribué 6 mois après son retrait, si aucune autre infraction ayant donné lieu à un retrait de points n'a été commise dans l'intervalle.

- **En effectuant un stage de sensibilisation**

Les articles L 223-6 et R 223-5 et suivants du Code de la Route indiquent que vous pouvez récupérer quatre points si vous suivez un stage de deux jours de sensibilisation à la sécurité routière et aux enjeux d'une conduite responsable.

Les stages permettront le cas échéant de reconstituer intégralement le capital affecté au permis de son titulaire. Le capital obtenu pourra donc atteindre au maximum, soit six points pendant le délai probatoire, soit douze points au-delà de cette période.

Vous pouvez suivre un stage tous les ans (loi du 15 mars 2011).

Aucun stage ne peut être suivi si le capital de points est à zéro.

Les stages sont volontaires et payants (environ 250 euros). Le paiement est destiné à couvrir les frais pédagogiques occasionnés aux centres agréés en charge de cette formation.

Vous trouverez ci-dessous, la liste des centres agréés pour le département de l'Aube, ainsi que les dates fixées par les centres agréés pour organiser des stages.

**LISTE DES CENTRES HABILITES A ORGANISER DES STAGES PERMETTANT DE RECONSTITUER
LE CAPITAL DE POINTS DU PERMIS DE CONDUIRE DANS LE DEPARTEMENT DE L'AUBE**

& ACTI-ROUTE

9, rue du Docteur Chevallereau – 85201 FONTENAY LE COMTE Cedex
siège social; tél : 02 51 50 07 72 fax: 02 51 51 01 32
(stages organisés à l'Hôtel Campanile – RN 71 -D 444 Le Haut de Courgerennes – 10800 BUCHERES)
Numéro Vert : 0800 861 866 (appel gratuit) Site internet : www.actiroute.com
Email : info@actiroute.com

& AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports)

ZI de TORVILLIERS –BP 4 - 10440 TORVILLIERS
Tél : 03.25.71.38.50 ; Fax : 03 25 71 38 59 Site internet : www.aft-iftim.com

& ALCEVI

3, rue du Lavoir-10400 Nogent Sur Seine
(stages organisés 3 rue Beauregard à Nogent Sur Seine)
Tél: 03-25-21-17-18 site internet: <http://www.alcevi.fr>
Fax: 03-25-24-36-97 Email: alcevi@wanadoo.fr

& ALLO PERMIS

4 avenue C. Vellefaux – 75010 PARIS
(stages organisés à l'Hôtel Gril Campanile – 52, avenue des Martyrs du 24 août –10800 BUCHERES ou Hôtel Le Domaine des Graviers 30 rue
Graviers 10400 NOGENT SUR SEINE)
Numéro AZUR : 0810 000 018 Site internet : www.allopermis.com
E-mail : info@allopermis.com

& ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Éducation Routière)

22 rue des Terres Roses – La Vallotte – 10150 LAVAU Tél/fax: 03 25 76 96 14
(stages organisés au Lycée privé de Sainte Maure- 10150 SAINTE MAURE)
numéro vert : 0800 800 108 Site internet : www.pointspertus.com
Email : www.anper-aube@orange.fr

& ASCUR

37, boulevard Inkermann – 92200 Neuilly sur Seine
(stages organisés à l'Hotel IBIS-CENTRE-RUE CAMILLE CLAUDEL-SEINE2- 10000 TROYES)
Tél : 03.44.58.89.29 ou 0810.000.211 (prix d'un appel local) Fax: 01.47.45.59.54
Site internet : www.ascur.fr
Email: ascur@ascur.fr

ATOUT SECURITE PERMIS – BCA SERVICES

2, rue Henri Bergson – 92665 Asnières
stages organisés à l'hôtel Campanile, 52 avenue des martyrs du 24 aout 1944.
Tél: 0 810 103 094 Site internet: www.atoutsecuritepermis.fr
Email: contact@atoutsecuritepermis.fr

& AUTOMOBILE CLUB ACTION

7, rue du Colonel Fabien –51100 REIMS
(stages organisés à l'Hôtel Gril Campanile – 52, avenue des Martyrs du 24 août – 10800 BUCHERES)
Tél : 03.26.47.34.76 Site internet : www.automobileclub.org
Fax : 03.26.04.52.51 Email : champarden@automobileclub.org

& SARL CFR EUROPEEN FRANCILIEN

(stages organisés à l'Auberge de Nicey, 24 rue Carnot 10100 ROMILLY SUR SEINE)
Tél/Fax : 01.64.22.12.65 Site internet : cfreuropeen@free.fr

& ECO-TEST

63 Boulevard de Verdun- 89100 SENS
(stages organisés à la Maison de quartier des Chartreux 120 ter av E. Herriot 10000 TROYES)
Tel: 03.86.65.90.54; Site internet: www.eco-test.com
Fax: 03.86.66.64.87 Email: contac@eco-test.com

& EDIFICE

(stages organisés Espace Argence, 20 bis boulevard Gambetta à TROYES)
Tél : 01 39 29 22 79 n° indigo : 0 820 820 550 Site internet : www.sospermis.fr
ou : agence-edifice@wanadoo.fr

& PREVENTION ROUTIERE

125, Avenue Robert Schuman – 10000 TROYES
Tél: 03 25 80 55 40 ; Fax: 03 25 80 40 06 Site internet : www.preventionroutiere.asso.fr

SARL Recu Points Permis Conduire RPPC

523 rue Paradis – 13008 MARSEILLE
stages organisés à l'Hôtel Ibis,salle Seine 2, rue Camille Claudel- 10000 TROYES
Tél: 04.91.79.51.09 / 06.21.70.19.45 Site internet: www.stagespointspemis.fr
Email: brittesservices@gmail.fr